

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de l'APR-UQAM tenue le mardi 6 octobre 2020 à 10 h par visioconférence

Présences : Patrick Béron
Jean-Pierre Dion
Claude Laferrière
Monique Lemieux
Yvon Pépin
Anne Rochette
Michel Tousignant
Gilles Gauthier, observateur
Louis Jolin, observateur

ORDRE DU JOUR

1. Nomination d'une présidente, d'un président de séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux de la réunion extraordinaire du 22 mars 2020 et de la réunion du 1er septembre 2020
4. Affaires en découlant
5. Désignation du comité de direction
 - 5.1 Présidente, président
 - 5.2 Vice-présidente, vice-président
 - 5.3 Secrétaire
 - 5.4 Trésorière, trésorier
6. Distribution des tâches et des dossiers au sein du conseil d'administration
 - 6.1 Comité de mise à jour du site Web
 - 6.2 Comité d'examen et de mise à jour des statuts de l'APR-UQAM
 - 6.3 Autres tâches et comités
7. Vérification des coordonnées des membres du conseil d'administration 2020-2021
8. Calendrier des réunions 2020-2021
9. Affaires découlant de l'assemblée générale du 30 septembre 2020
 - 9.1 Proposition d'accès aux ressources électroniques
 - 9.2 Banque de cours en réserve lors de la fermeture des comptes C
 - 9.3 Cartes d'identité UQAM
10. Compte rendu de l'assemblée générale de CURAC/ARUCC du 30 septembre 2020
11. Activités culturelles et sociales 2020-2021
12. Prochain bulletin
13. Varia

1. Nomination d'une présidente, d'un président de séance

Sur proposition de Monique Lemieux, appuyée par Michel Tousignant, Yvon Pépin est nommé président de séance pour la durée de la réunion.

2. Adoption de l'ordre du jour

Claude Laferrière demande d'ajouter en varia un point sur les jetons de présence.

Sur proposition de Patrick Béron, appuyée par Michel Tousignant, l'ordre du jour, incluant l'ajout, est adopté.

3. Adoption des procès-verbaux de la réunion extraordinaire du 22 mars 2020 et de la réunion du 1^{er} septembre 2020

Sur proposition de Claude Laferrière, appuyée par Yvon Pépin, le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 22 mars 2020 est adopté.

Sur proposition de Monique Lemieux, appuyée par Claude Laferrière, le procès-verbal de la réunion du 1^{er} septembre 2020 est adopté.

4. Affaires en découlant

Tous les items sont traités dans les points qui suivent à l'ordre du jour.

5. Désignation du comité de direction

5.1 Présidente, président

Monique Lemieux est nommée présidente de l'APR-UQAM pour l'année 2020-2021.

5.2 Vice-présidente, vice-président

Michel Tousignant est nommé vice-président pour l'année 2020-2021.

5.3 Secrétaire

Anne Rochette accepte d'agir à titre de secrétaire de l'Association pour l'année 2020-2021.

5.4 Trésorière, trésorier

Claude Laferrière accepte de poursuivre dans sa fonction de trésorier pour l'année 2020-2021.

Monique Lemieux prend la parole afin de présenter sa vision du mandat à la présidence pour l'année 2020-2021. Elle se donne comme objectif général de garder l'Association bien en vie malgré le contexte sanitaire actuel et d'accroître son dynamisme. Parmi les actions à court terme qu'elle souhaite entreprendre, elle souligne en premier lieu l'envoi d'une lettre à l'ensemble des membres de l'APR-UQAM annonçant sa nomination à la présidence, rendant hommage au président sortant Marcel Rafie et énonçant les objectifs de l'Association pour l'année en cours selon le contexte qui prévaudra quant aux mesures de confinement. Elle prendra aussi contact avec l'administration de l'UQAM, en particulier avec la directrice du Service du personnel enseignant, Josée Dumoulin, ainsi qu'avec la rectrice, Madga Fusaro. Elle fera de même avec la direction du SPUQ ainsi que la Fondation de l'UQAM.

La nouvelle présidente voit son rôle principalement comme celui d'une animatrice, auprès du conseil d'administration en maintenant des liens plus serrés au moyen de réunions plus fréquentes, auprès du comité Solidarité dont elle souhaite conserver la responsabilité et auprès de nouvelles collaborations qu'elle désire développer. Elle souhaite être en appui aux initiatives des membres, comme par exemple celle de Michel Tousignant, instigateur du regroupement informel des associations de retraités universitaires du Québec. Enfin, elle voudrait développer de nouvelles façons de procéder et donner un rôle plus dynamique à l'association.

6. Distribution des tâches et des dossiers au sein du conseil d'administration

6.1 Comité de mise à jour du site Web

Le site Web présente une grande quantité d'informations et d'autres doivent bientôt s'y ajouter. Il est donc temps de revoir l'architecture globale du site afin de préserver sa convivialité et son attrait. Le comité sera composé des membres suivants : Patrick Béron (responsable), Gilles Gauthier (webmestre), Yvon Pépin et Anne Rochette.

6.2 Comité d'examen et de mise à jour des statuts de l'APR-UQAM

La dernière mise à jour des statuts de l'APR-UQAM date de 1999. Compte tenu des nouveaux modes virtuels de réunion ainsi que des propositions adoptées par le conseil d'administration au cours de la dernière année concernant de nouvelles catégories de membres (membres invités, membres honoraires), il devient nécessaire de revoir les statuts. Le comité sera composé des membres suivants : Michel Tousignant (responsable), Louis Jolin, Monique Lemieux et Yvon Pépin.

6.3 Autres tâches et comités

Registraire et archiviste : Yvon Pépin

Responsable du comité des activités culturelles et sociales : Jean-Pierre Dion

Autres membres du comité : les membres du conseil d'administration

Responsable du comité Solidarité : Monique Lemieux

Autres membres du comité : Patrick Béron (modérateur du blogue du projet Solidarité), Louise Dupuy-Walker, Michel Tousignant

Responsable du comité de sélection des bourses APR-UQAM : Anne Rochette

Autres membres du comité : Patrick Béron et Jean-Pierre Dion

Webmestre : Gilles Gauthier

Directeur du bulletin : Louis Jolin

Révision linguistique des textes du bulletin : Anne Rochette

Envoi des vœux d'anniversaire : Suzanne Lemerise

Représentations :

Les associations de retraités universitaires du Québec : Monique Lemieux, Michel Tousignant

CURAC/ARUCC : Michel Tousignant

FRUQ : Claude Laferrière, Yvon Pépin

TCAÎM : Patrick Béron

7. Vérification des coordonnées des membres du conseil d'administration 2020-2021

Les membres du conseil d'administration verront à mettre à jour leurs coordonnées auprès de la secrétaire.

8. Calendrier des réunions 2020-2021

Les réunions du conseil d'administration se tiendront le premier mercredi du mois, à 10h, aux dates suivantes :

Mercredi le 4 novembre 2020

Mercredi le 2 décembre 2020

Mercredi le 6 janvier 2021

Mercredi le 3 février 2021
 Mercredi le 3 mars 2021
 Mercredi le 7 avril 2021
 Mercredi le 5 mai 2021

La date de l'assemblée générale statutaire des membres 2021 sera fixée ultérieurement.

9. Affaires découlant de l'assemblée générale du 30 septembre 2020

9.1 Proposition d'accès aux ressources électroniques

La présidente et le vice-président feront le suivi de cette résolution de l'assemblée générale auprès des autorités compétentes de l'UQAM.

9.2 Banque de cours en réserve lors de la fermeture des comptes C

Claude Laferrière s'est entretenu avec Jacques Picard, qui avait soulevé ce point à l'assemblée générale. À la suite de cette discussion, il ressort clairement que ce dossier est clos quant à toutes interventions de la part de l'APR-UQAM.

9.3 Cartes d'identité UQAM

Certains membres ont mentionné lors de l'assemblée générale qu'ils n'ont plus de carte d'identité de l'UQAM. Anne Rochette s'informerait de la procédure à suivre pour qu'ils puissent s'en procurer une. L'information sera envoyée aux membres et placée sur le site Web.

10. Compte rendu de l'assemblée générale de CURAC/ARUCC du 30 septembre 2020

Michel Tousignant a fait suivre aux membres du conseil d'administration un bref rapport suite à la tenue de l'assemblée générale de CURAC/ARUCC le 30 septembre 2020 en après-midi.

L'assemblée a réuni environ 40 délégués de toutes les universités canadiennes. La question de maintenir les associations actives a été abordée. Ce sont surtout les conférences sur le web qui ont été utilisées. Il y a aussi eu un concert. L'ARUCC propose de rendre accessibles à toutes les universités les conférences organisées localement. Elle aimerait également profiter du bassin de l'expertise des 15 000 membres pour organiser des conférences au cours des prochains mois et les diffuser sur une plateforme nationale.

La prochaine conférence annuelle était prévue à Montréal, avec notre voisine McGill comme hôte, qui fête cette année son deuxième centenaire. Malheureusement, l'administration de McGill ne peut s'engager pour une conférence *in situ* au printemps ni même en automne 2021. Le projet actuel est d'organiser un programme de deux conférences sur une demi-journée.

La question des bénéficiaires a été le sujet d'une proposition pour demander aux universités d'ouvrir leurs cours aux retraités universitaires en tant qu'auditeurs libres et d'offrir des facilités d'abonnement pour le gymnase, à des heures moins fréquentées par exemple. Voici le renvoi aux textes associés à l'AG 2020 : <https://www.curac.ca/wp-content/uploads/2020/09/AGM-package-2020-SEP-28.pdf>, où se trouve le texte de la proposition en page 37.

Daphne Maurer, qui est rattachée au Senior College de l'Université de Toronto, a présenté un aperçu des programmes d'activités auxquelles les membres de l'ARUCC pourraient participer. En page 45, on retrouve un résumé du travail fait par Carole-Lynne Le Navenec, de l'U. de Calgary, pour regrouper des activités similaires à travers tout le Canada, incluant les universités francophones.

Roger Lauzon, le représentant de l'U. de Windsor, nous a parlé de son problème pour recruter des candidatures pour le conseil d'administration en général et de jeunes candidatures en particulier. Il

a été suggéré de mettre sur pied un comité de candidatures représentatif des divers sous-groupes dans les associations, de se méfier des personnes qui offrent spontanément leurs services et de prendre de bonnes références avant de les appuyer.

11. Activités culturelles et sociales 2020-2021

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

12. Prochain bulletin

Le directeur du bulletin, Louis Jolin, mentionne la date de parution retardée du mois de mai au mois de septembre du dernier numéro. Puisque le bulletin paraît deux fois l'an, il propose que les mois de parution soient dorénavant mars et octobre. Il se dit disposé à poursuivre son rôle de directeur pour les deux prochains numéros mais souhaiterait pouvoir recruter une directrice adjointe, un directeur adjoint qui pourrait le remplacer à la direction à compter de 2022. D'ici là, il souhaiterait revoir la facture et la mise en page du bulletin et présenter un dossier sur les assurances et, de façon plus générale, la fiscalité des aînés.

13. Varia

13.1 Jetons de présence

Claude Laferrière demande aux membres s'ils sont d'accord de suspendre les jetons de présence pour les réunions qui se tiendront en visioconférence.

Résolution CA2020-21-01

Sur proposition de Claude Laferrière, appuyée par Yvon Pépin, il est résolu de suspendre temporairement l'octroi de jetons de présence, tant que les réunions se tiendront par visioconférence.

Adoptée à l'unanimité.

La secrétaire demande aux membres présents lesquels ont une clé du local de l'APR-UQAM. Claude Laferrière, Yvon Pépin et Michel Tousignant en ont une. Claude Laferrière a aussi la clé de la boîte postale. Anne Rochette contactera Marcel Rafie, Marcel Samson et Calvin Veltman afin de récupérer les clés qui pourraient être en leur possession.

Il est convenu de demander une adresse courriel UQAM pour l'Association et de faire retirer la ligne téléphonique, qui est jugée peu fonctionnelle comme moyen de communication.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été couverts, la séance est levée à 12h08.